



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13429>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-13429**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Correspondant : BARNABOT Christophe, Directeur

Adresse : Direction de l'Ingénierie Territoriale, 390, avenue des Lices, CS 41303, 83076 TOULON

Coordonnées :

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : "Missions d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif. "

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le Département du Var met à disposition des communes ou des établissements de coopération intercommunale une assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif pour les stations de traitement des eaux usées de moins de 10 000 équivalents-habitants. Les prestations de ce marché permettent au Département du Var de répondre au besoin d'assistance de ces collectivités. A ce jour, le département du Var a signé une convention d'assistance technique avec 23 communes qui totalisent 39 stations de traitement des eaux usées. Les prestations sont exercées conformément aux textes réglementaires et normatifs en vigueur (dont l'arrêté du 21 juillet 2015 (modifié) relatif aux systèmes d'assainissement collectif (NOR : DEVL 1429608A)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est passé pour une durée allant du 26/05/2024, où à compter de sa notification si postérieur, au 31/12/2024 renouvelable par période d'un an à compter du 01/01/2025, par reconduction expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder 3 ans

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

31 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'opérateurs économiques. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 60%
- Prix des prestations apprécié sur la base du devis quantitatif estimatif : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/03/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20240118

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur,

déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Valeur estimée hors TVA : 82 000,00 euro(s)
Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 2 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 Toulon Cedex 9
Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. La valeur technique notée sur 60 points et sera appréciée au vu du mémoire technique fourni par le candidat, en fonction des sous-critères suivants: - Sous-critère 1: Moyens humains - noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un nombre maximum de 20 points - Sous critère 2, Moyens techniques et contrôles mis en oeuvre pour assurer la qualité de la prestation, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 3, soit un nombre maximum de 15 points - Sous critère 3, Méthodologie des prestations, prestations de conseils à l'exploitant de la station d'épuration et aptitude du candidat à favoriser la montée en compétence du personnel exploitant, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un nombre maximum de 20 points - Sous critère 4, Calendrier prévisionnel d'exécution et délai noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 1, soit un nombre maximum de 5 points. Critère prix sur 40 points

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2024